



LOUS MITIEYS

AZZUR



Le bulletin d'information de la commune d'Azur



Le Mot du Maire

Cette saison estivale a été l'année de tous les records : plusieurs mois de chaleur, une affluence touristique sur notre commune exceptionnelle, une participation importante aux activités du Syndicat d'Initiative nouvellement installé dans la médiathèque.

Comme chaque année, en cette période, les associations locales se sont également investies. Au mois d'octobre, Festi'Arts, en collaboration avec les Communes de Messanges, Moliets et Vieux Boucau, a été organisé et de très bons retours ont été enregistrés pour cette magnifique manifestation qui demande à être renouvelée.

En cette année 2017, nous espérons voir et conclure les projets de « champs photovoltaïques » et de la « voie verte ». Ces dossiers sont en cours depuis plusieurs années mais n'ont pas, heureusement, altéré notre motivation pour les faire et les voir aboutir.

Au fil de votre bulletin, d'autres réalisations, bien engagées par les élus du Conseil Municipal vont vous être précisées : lotissement Tahurat avec un pôle médical sous la houlette de Jérôme Mauri, kinésithérapeute à Azur et l'aménagement des salles du secrétariat de Mairie pour offrir de bonnes conditions de travail au personnel et un meilleur accueil au public.

Cette année aussi, une grande réflexion est engagée pour faire aboutir les premiers travaux vers une accessibilité à tous les bâtiments communaux et la mise aux normes du cimetière va également débuter.

La démarche de prévention santé des risques professionnels est engagée en relation avec tous les employés et le référent Jean Lacaze. Elle fera l'objet d'un bilan chaque fin d'année.

Mais ces différents projets seront peut-être les derniers gérés par un Conseil Municipal composé d'élus locaux. Au fil du temps, les compétences se sont restreintes et il est difficile de se faire entendre.

Cette année 2017, qui sera marquée par des échéances électorales importantes, doit amener notre village vers plus de modernité, tout en gardant notre esprit de Commune Rurale.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, une très bonne santé, une très bonne et heureuse année.

Bonne année à Azur, notre Village.

Michel Laussu.

Au fil des dossiers

Bâtiments publics et logements communaux



Au cours de cette année 2016, les travaux d'entretien courant et de rénovation ont continué afin de rendre nos divers bâtiments et logements communaux plus confortables et plus sains.

Durant les 5 années à venir, un programme pluriannuel de mise en conformité avec les normes « accessibilité et handicapés » va être réalisé dans les divers bâtiments communaux recevant du public.

Le projet de réaménagement des locaux de la Mairie avance conformément aux prévisions.

Les plans ont été arrêtés avec l'architecte en charge du projet.

Les dossiers de demande de subvention auprès des différents services publics sont en cours de réalisation.

Voirie communale



Il est prévu de terminer les travaux du Chemin de Pesson en 2017.

Plan Local d'Urbanisme

Comme vous le savez, le Plan Local d'Urbanisme d'Azur est conforme aux lois de Grenelle et au SCOT de MACS (c'est le seul dans le Département des Landes).

De nombreuses Communes n'étant pas en règle avec la loi (18 sur 23 dans MACS), l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a accordé un délai supplémentaire pour réaliser ce document, qui ne changera en rien la donne de notre PLU local actuel.

La forêt



La forêt - assurance

Comme nous l'avons annoncé lors d'un précédent Mitieys, la commune a finalisé le projet d'assurance de notre forêt communale. Nous vous rappelons que ce type d'assurance n'existait pas il y a encore peu de temps. Dans l'avenir, seules les forêts directement gérées par les services de l'état (ONF) seraient, en cas de sinistre, aidées financièrement par celui-ci et par les fonds dont il dispose.

Cette assurance a été souscrite auprès de la société XLB ASSURANCES pour le compte de la société PACIFICA.

Cette assurance nous permet de prendre en compte les risques inhérents à la production sylvicole. Elle nous permet de souscrire différentes garanties selon l'âge de nos pins. Elle consent aussi à différencier les risques dus, soit à un incendie, soit à une tempête (les dommages sont différents sur un semis récent ou sur des pins âgés de 40 ans).

Cette assurance nous aidera à rembourser les frais de reboisement ainsi qu'une partie des pertes financières engendrés par le sinistre.

La forêt – vente de pins

Cette année encore la commune, dans le cadre de sa gestion du patrimoine, a effectué une vente de pins. Elle s'est déroulée dans la salle de la mairie le 17 juin en présence de représentants de la mairie et de plusieurs acheteurs potentiels.

Il y avait deux lots bien distincts à vendre.

Le premier (une coupe rase de 10 hectares sur le site du futur champ photovoltaïque) a été remporté, aux enchères, par la société Egger de Rion des Landes.

Le second lot (qui concernait des coupes d'entretien de 1^{ère} et 2^{ème} éclaircie) a été attribué à la société ALLIANCE de Castets.

Transfert compétences communales

En ce début 2017, il est intéressant de faire le bilan des principales compétences que les conseils municipaux ne gèrent plus. Ces transferts, s'accompagnent des charges financières que la Commune allouait. Transferts depuis plusieurs années :

- Eau-assainissement : SIEAM à Soustons (prix du m³ défini par les délégués, pas de taxe transférée)
- Ecoles maternelles et primaires : SIVU pédagogique du Marensin à Moliets
- Centre de Loisirs : SIVU Animation Loisirs en Marensin à Messanges
- Eclairage public – électrification : SYDEC à Mont de Marsan
- Collecte et traitement Ordures Ménagères : SITCOM à Bénesse Maremne (taxe Ordures Ménagères calculée sur le foncier bâti, pas de taxe transférée).

Transferts depuis la création de la Communauté des Communes (MACS) à Saint Vincent de Tyrosse :

- Voirie, voie verte, aménagements divers
- Droits du sol (permis de construire, ...)
- Promotion du tourisme
- Plan Local d'Urbanisme
- Gestion de la zone artisanale

Que restera-t-il à gérer dans nos Communes dans peu de temps ?

Champ photovoltaïque

Ce projet engagé depuis plusieurs années sera réalisé cette année 2017.

La société, propriétaire du chantier, s'est engagée fortement à faire aboutir ce dossier.

Si une parcelle est prête à recevoir les équipements, la seconde attend l'abattage de ses pins et l'arrachage des souches (mars 2017).

C'est un investissement de plusieurs millions d'euros qui engendrera chaque année 160 000 euros de taxes (dont 50 000 pour la Commune, 60 000 euros pour MACS et 50 000 pour le Conseil Départemental).

Les services d'ENEDIS (ERDF) ont donné leur accord pour relier cette installation au réseau.

Association DFCI

L'Association locale de défense contre l'incendie n'a pas fait cette année d'investissements.

Notre forêt, malgré un temps caniculaire, n'a pas enregistré d'incendies. Gageons que les pluies de novembre permettront aux nappes d'eau de se régénérer.

MACS

Voirie :

- Entretien de la Route du Pesquité : La Communauté des Communes a retenu en priorité cette rue. Les travaux auraient dû être engagés en octobre 2015.
- Aménagement de la Rue Gaston Nougaro : la consultation pour aménager cet espace aurait dû être lancée en novembre dernier.

Voie verte : Camping Azu'Rivage - Soustons

- Selon MACS, le dossier avance. Les travaux de réalisation de ce tronçon sur le territoire de la Commune d'Azur doivent débuter en mars prochain.
- Nous n'aurons attendu « que » 4 ans après l'exécution du premier tronçon depuis Messanges.

YEGO plages :

- Cette année MACS a modifié le circuit de la navette « Plage ». La destination des touristes était Moliets Plage au lieu de Messanges, les années précédentes.
- Malgré une affluence record d'estivants cette saison 2016, on note une stagnation des personnes transportées (5700). A analyser et corriger pour 2017.

SITCOM



Après 3 années de travaux, la nouvelle Unité de Valorisation Energétique (U.V.E.) est aujourd'hui en phase d'essai.

Durant cette période, l'unité monte progressivement en puissance pour atteindre le rendement nominal de fonctionnement. Cela concerne la partie combustion et le traitement des fumées.

Ensuite, commencera la mise en route du turbo-alternateur. Le raccordement de l'U.V.E. sur le réseau électrique (R.T.E.) a été engagé.

L'usine de Bénése sera démantelée courant 2017.

Les points noirs de collecte sont progressivement éliminés. C'est le cas sur notre Commune Azur.

SIVU pédagogique du Marensin



L'effectif total est de 259 élèves répartis ainsi :

- 79 élèves à Moliets : 23 petites sections, 26 moyennes sections, 30 grandes sections
- 74 élèves à Azur : 8 grandes sections, 32 CP, 34 CE1
- 106 élèves à Messanges : 5 CE1, 35 CE2, 34 CM1, 32 CM2

La rentrée scolaire s'est déroulée de manière satisfaisante sur l'ensemble des écoles.

Les 10 classes concernées sont encadrées par 9 maîtresses et 2 maîtres, 5 ATSEM, 3 auxiliaires de vie scolaires, et 15 personnels de garderie, cantine et ménage.

Les 3 écoles vont mettre en place divers projets consacrés à l'environnement, à la découverte.

Des travaux ont été réalisés à Messanges (réhabilitation de la cour de récréation) et à Moliets (aménagement de la salle des enseignants).

Chaque année les 3 communes consacrent un budget estimé entre 5 et 700 000 euros à l'entretien et l'aménagement des écoles.

La Communauté des Communes MACS a doté les écoles de tableaux numériques et les élèves de la section CE à la section CM, de tablettes.

MACS finance également l'apprentissage de la natation pour les élèves de CE et CM, dans l'espace aquatique « Aygueblue » à Saint Geours de Maremne.



LE BUDGET 2016

Le budget de fonctionnement 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 120 000 € pour l'eau et à 2 970 000 € pour l'assainissement soit au total **7 090 000 €**.

Le budget d'investissement est présenté au paragraphe ci-dessous sous l'angle des travaux réalisés pour l'année en cours et prévus en 2017.

LES TRAVAUX 2016 ET 2017 (budget d'investissement)

En 2016, le volume des travaux en eau potable s'élève à **850 000 €** :

Azur (canalisations route de la déchetterie) ; Messanges (avenue du Coy, Acacias/Pignada) ; Soustons (avenue de l'Espérance, de la Pêtre) ; Vieux Boucau (rue de Port d'Albret, de Bireplecq, de Balanque, de l'Eglise) ; au Syndicat (diagnostic de 2 forages, niveau des bouches à clés, sécurité, etc.).

En assainissement, les travaux 2016 s'élèvent à **1 500 000 €** :

Messanges (2ème tranche du réseau collectif du quartier Barrails – ; réhabilitation réseau rte des lacs, avenue du Coy) ; Soustons (Réhabilitation réseau allée des sports, avenue de Quina, chemin de la République et rue Planté) ; Vieux Boucau (poste de refoulement gendarmerie, réhabilitation réseau avenue du château d'eau) ; au Syndicat (pilote de traitement H2S sur 2 postes de refoulement dont 1 à Azur, mise aux normes d'installations électriques, rénovation de la plate-forme de compostage).

Pour 2017, le budget prévisionnel des travaux en eau potable est d'un montant de **1 000 000 €** :

Azur (réhabilitation de la bache de surpression) ; Soustons (renouvellement et renforcement des conduites rues de Couchitre, du Lavoir, Neuve et des Vignes) ; Vieux Boucau (idem rues de Port d'Albret, des Tourterelles, Estrelle, des Pinsons et avenue de la Palombière) ; au Syndicat (surveillance automatisée de la qualité : Ph et chlore, sectorisations des réseaux, bouches à clés, renouvellement de 750 compteurs)

En assainissement, le montant prévisionnel des travaux 2017 s'élève à **1 700 000 €** (dont 1 000 000 € subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne) :

Azur (mise en place du traitement H2S au poste du Moulin, chemisage canalisations sur la RD50) ; Messanges (traitement H2S poste de la Marina, reprise réseau avenue du Centre) ; Soustons (reprise réseau av. de Quina, chemisage rue Daste et avenue De Lattre de Tassigny) ; Vieux Boucau (reprise réseau quartier Not, chemisage sur RD652 secteur Portetenic) ; au Syndicat (contrôle de branchements sur réseau, travaux pour cause de casses, divers travaux de rénovation à la Station de Traitement des Eaux Usées du Marensin, etc).

RENDEMENT du RESEAU

Le rendement du réseau d'eau potable est de **93,1%** (volume d'eau facturé/volume d'eau prélevé * 100) ce qui traduit la bonne qualité et le suivi permanent des équipements.

TARIFS aux USAGERS

- Tarif Eau 2016 (part fixe : 53,00 € HT + 0,90 € HT/M3 consommé) soit pour une consommation moyenne de 120M3 un montant HT de 161,00 €).
- Tarif Assainissement 2016 (part fixe : 51,00 € HT + 1,086 € HT/M3 consommé) soit pour 120 M3 un montant HT de 181,32 €).

Pour 2017, une modification du montant de la part fixe est envisagée en vue d'un rééquilibrage entre le budget eau (-4 €) et le budget assainissement (+4 €). Elle sera mise au vote lors du prochain conseil syndical de décembre.

TARIF SOCIAL DE L'EAU

Cette expérimentation conduite dans le cadre de la loi BROTTES a permis à 95 abonnés bénéficiant de la CMU-C d'être exonérés de la part fixe eau soit 55,92 € TTC (9 à Azur, 11 à Messanges, 59 à Soustons et 16 à Vieux Boucau).

Pour connaître les modalités d'application de ce tarif, il est recommandé de s'adresser au service administratif du SIEAM (1, place d'Aquitaine – BP 55 – 40141 SOUSTONS Cedex tel: 05 58 41 43 15).

QUALITE DE L'EAU

Les analyses effectuées sur la recherche des résidus d'intrants de l'agriculture et notamment des dérivés des désherbants utilisés en maïsiculture font apparaître des niveaux extrêmement faibles à la limite de la détection : Teneur en ESA Métolachlore.

- sur les eaux brutes: <0,05 µg/l pour une valeur limite de 2µg/l
- sur les eaux traitées : <0,02µg/l (limite de la détection) pour une valeur limite de 0,1µg/l.

Par ailleurs, le charbon actif a été changé à Vieux Boucau et à Soustons Peleusec, les équipements de désinfection (bioxyde de chlore) ont été renouvelés en vue de limiter goût et odeur de chlore.

EVOLUTION DU SYNDICAT

Suite à l'application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 Août 2015 des compétences exercées par les communes sont (ou vont) être transférées aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) comme les Communautés de Communes.

Dans ce cadre et sous certaines conditions, avec de nombreux cas particuliers et exceptions, l'alimentation en eau potable et l'assainissement sont concernés à l'échéance 2020. « Un regroupement de syndicats pourrait éventuellement permettre de garder temporairement une certaine autonomie de gestion ».

Une étude de faisabilité et d'assistance est envisagée courant 2017 avec l'appui d'un cabinet conseil sur deux options prévues par les textes :

- la fusion de 2 syndicats avec création d'une nouvelle entité juridique,
- la dissolution/extension par absorption d'une structure par l'autre sans création de nouvelle entité.

L'année 2018 sera nécessaire à l'établissement des formalités juridiques avec prise d'effet début 2019.

Toutes ces hypothèses doivent être vérifiées et validées avant toutes autres considérations dans un environnement juridique complexe et évolutif.

Novembre 2016

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

La commission du CCAS s'est réunie le mercredi 16 novembre dernier pour organiser le repas des aînés. Comme chaque année, depuis près de 40 ans, ce repas a accueilli, dans une ambiance agréable, plus de 140 personnes.

Au menu cette année, garbure, assiette landaise accompagnée de son médaillon de foie gras, sauce gibier avec pommes de terre, salade-fromage et bûche de Noël !!!

Cette année encore, le restaurant « L'Auberge des Pins » et l'A.C.C.A ont été partenaires de ce moment de partage. Nous remercions toutes personnes, membres du CCAS et autres, qui ont œuvré de façon magnifique à l'organisation de cette manifestation très appréciée par les participants.

Lors de cette réunion du 16 novembre, les membres du CCAS ont décidé de prendre en charge 50% du montant de la location de la téléalarme.

Plusieurs autres points ont été évoqués :

La Poste propose des services qui seraient effectués auprès des personnes qui le souhaiteraient. Par exemple, le facteur peut rendre visite chaque semaine à votre parent. Ce service permet de choisir la fréquence et les jours de visites.

La Poste propose également un service de veille et d'écoute accessible 24H/24 et 7jours/7 grâce à un équipement connecté installé à votre domicile.

D'autre part, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie a mis en place, en partenariat avec EDF, une opération de distribution gratuite d'ampoules LED, à destination des personnes précaires, sur les territoires à énergies positives pour la croissance verte. 4 000 ampoules sont ainsi distribuées sur le territoire de MACS.

Chaque foyer éligible peut bénéficier d'**un lot de deux ampoules LED** gratuites sous réserve des quantités disponibles. Pour cela il suffit de vous rendre dans votre mairie. Ce lot vous sera remis en **échange de deux anciennes ampoules** qui seront envoyées dans une filière de **recyclage**.

Les foyers éligibles doivent être bénéficiaires d'un minima social (AAH, ASI, RSA, ASS, PTS, ATA, AV, ASPA)

Vous avez besoin d'un soutien personnalisé, vous avez une maladie chronique, Santé Landes vous accompagne dans votre parcours de santé. Parlez-en à votre médecin ou contactez Santé Landes au 05.33.130.130 ou rendez-vous sur www.sante-landes.fr

Ce service gratuit, avec l'appui de votre médecin généraliste, vous permet de :

- trouver les bons professionnels en fonction de vos besoins (médecin spécialiste, auxiliaire de vie...)
- obtenir un soutien ou un conseil pour mieux vivre avec sa maladie (soutien téléphonique ou à domicile)
- mettre en place un plan personnalisé de santé (coordination des intervenants sanitaires et sociaux)
- accompagner votre entourage (aide aux démarches, solutions de répit...)
- bénéficier de conseils personnalisés en matière de prévention



Bibliothèque

Goûter-lecture

Le vendredi 10 juin, une vingtaine d'enfants, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont partagé un goûter-lecture à la bibliothèque. Pendant que les adultes prenaient plaisir à se retrouver et converser, les enfants écoutaient des histoires sur le thème des vacances. Le tout agrémenté d'un goûter offert par la municipalité.

Rencontre avec Hervé Le Corre

La veille de l'ouverture du salon du polar à Vieux-Boucau en septembre, la bibliothèque a reçu l'auteur bordelais Hervé Le Corre. Cette rencontre animée par Caroline De Benedetti, de l'association « Fondu au noir », a permis aux personnes présentes de découvrir l'univers d'un des auteurs les plus noirs et les plus primés du roman policier français.

D'une extrême simplicité, Hervé Le Corre a exprimé ses idées sur la société, son engagement, l'importance qu'il attache au thème abordé dans ses romans mais aussi à sa façon d'écrire.

Pour finir cet échange, le verre de l'amitié était offert par la municipalité.

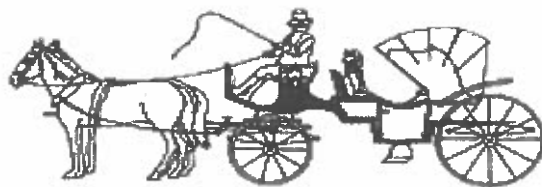
Noël 2016

Le lundi 19 décembre à 14h30, la bibliothèque vous a proposé des animations de Noël.

Au programme :

- balade en calèche
- prise de photos avec le Père-Noël
- contes de Noël
- goûter

Une quarantaine d'enfants, accompagnés par leurs parents, étaient présents au côté du Père Noël.



Informations diverses

MACS : un territoire à énergie positive

La Communauté de Communes MACS s'est engagée dans une démarche de transition énergétique et a lancé sa feuille de route en décembre 2015. Son objectif est de diviser par 2 la consommation d'énergie du territoire et de devenir Territoire à Energie Positive (TEPOS) d'ici 2050.

TEPOS, 3 enjeux :

- préserver l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique.
- renforcer la cohésion sociale et maintenir le pouvoir d'achat des ménages.
- accompagner le développement économique par la création d'emplois et le renforcement de la compétitivité des entreprises.

Les principales actions :

- Poursuivre le développement des mobilités alternatives avec MOBIMACS via le réseau de bus YEGO, les liaisons douces, le co-voiturage et la mobilité électrique ou GNV (Gaz Naturel Véhicule). De plus, en septembre 2016, MACS a lancé REZO POUCE, une solution d'autostop organisé.
- Participer à la rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Réduire la consommation d'énergie auprès des particuliers en agissant sur les comportements : lancement de la 2^{ème} édition du Défi Famille à énergie positive.
- Promouvoir l'économie circulaire.
- Mettre en place une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat avec le lancement de réno'MACS le 7 octobre 2016.
- Favoriser la production locale et partagée d'énergie renouvelable

Sécurité routière

Le décret n°2016-1232 rend désormais obligatoire le port de gants de motocyclisme certifiés CE aux conducteurs et aux passagers qui circulent à motocyclette sous peine de verbalisation. Cette mesure concerne également les tricycles et quadricycles à moteur ainsi que les cyclomoteurs.

Le non-port de gants certifiés sera sanctionné d'une amende de troisième classe (68 euros minorée à 45 euros en cas de paiement dans les 15 jours, ce qui est le prix d'une paire de gants certifiés) pour le conducteur et le passager. Si le pilote est titulaire d'un permis de conduire, un point lui sera retiré.

Azur, un endroit agréable pour tous...

L'attraction de notre Commune est de plus en plus forte. En septembre, les joueuses de « Basket Landes » ont fait une petite escapade sur le lac d'Azur pour découvrir le paddle board.

Quoi de mieux que se préparer dans un cadre agréable pour partir sur de bonnes bases. Et c'est à Azur qu'elles ont créé des bases solides pour conforter leurs prochains succès.

Des alternatives aux produits dangereux, c'est possible !

Laver le sol, désherber son allée, nettoyer sa salle de bain, peindre un meuble, ... des activités banales et quotidiennes qui semblent inoffensives en apparence. Les produits d'entretien, de bricolage et de jardinage contiennent des substances dangereuses qui présentent des risques significatifs pour la santé et/ou l'environnement, à l'usage mais également au moment de s'en débarrasser. Pourtant, il existe des alternatives, en voici quelques exemples...

Des alternatives pour l'entretien de la maison

Fabriquer soi-même un nettoyant anticalcaire, un produit d'entretien pour les sols, un désinfectant ou un liquide vaisselle... c'est possible. Couplés à l'huile de coude, ils sont aussi efficaces que les produits dangereux et tout cela à moindre coût. Les produits de base indispensables se résument à du vinaigre blanc, du savon noir, du savon de Marseille, du bicarbonate de soude, des cristaux de soude, du jus de citron et des huiles essentielles. Pas de panique, de nombreux sites internet vous donnent les recettes pour les réaliser, mais si vous ne voulez pas les fabriquer vous-même, il existe sur le marché des **produits écolabellisés** qui garantissent à la fois la qualité d'usage et les caractéristiques écologiques.

Des alternatives aux pesticides :

Les pesticides, appelés aussi produits phytosanitaires, sont les insecticides, les herbicides ou les désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides (lutte contre les champignons parasites). Des solutions simples pour les éviter peuvent être facilement mises en œuvre :

- Remplacez le **désherbage chimique** par de l'arrachage manuel, du binage ou du sarclage,
- Réalisez et pulvérisez des décoctions de plantes comme le purin d'ortie, de prêle ou de fougère **pour lutter contre les maladies**, ...
- **Luttez contre les ravageurs** en créant des abris pour favoriser la présence de prédateurs naturels friands de moustiques, chenilles ou pucerons, comme les mésanges, les hirondelles, les crapauds ou les hérissons.

Des alternatives pour les produits de bricolage

Les peintures et les solvants utilisés dans nos travaux d'aménagement et de décoration sont relativement dangereux si on en croit les pictogrammes de danger inscrits sur les emballages. Quelques solutions alternatives s'offrent tout de même à nous. Choisissez des peintures acryliques ou minérales ou des produits portant un logo environnement qui comportent moins de substances dangereuses...

Si vous devez utiliser quand même des produits dangereux, prenez des précautions d'utilisation : suivez les instructions de sécurité indiquées sur les emballages, portez des moyens de protection (gants, lunettes, masques), aérez soigneusement pendant et après les travaux,... Et quand vous devez vous en débarrasser, un seul endroit : la déchetterie !

Utilisation produits phytosanitaires

Au 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne pourront plus utiliser de produits phytosanitaires dans les espaces verts, les forêts et lieux de promenades accessibles ou ouverts au public, y compris sur les voiries à l'exception :

- des applications justifiées par des impératifs de sécurité
- des applications avec des produits de « bio-contrôle » et des produits autorisés en agriculture biologique.

Programme d'actions :

- sensibilisation des élus : information réalisée
- formation des agents : les 2 agents communaux y ont participé
- outils :
 - o guide pratique de bonne utilisation des produits phytosanitaires
 - o fiches techniques sur la gestion différenciée
 - o plan de désherbage communal type
 - o acquisition de matériel
 - o communication auprès des administrés
 - o site internet du département :
<http://www.landes.fr/prévention-des-pollutions>
- enjeux :
 - o qualité de l'eau potable
 - o santé publique
 - o coût de potabilisation de l'eau

Diplômes



Félicitations à :

- Lucile Fernandès, Doriane Morisset et Fabien Barrère pour leur brevet
- Léa Lassalle pour son BEP
- Anaïs Costa, Célia Daragnès, Adrien Desquerre, Lucas Fourcet, Laura Lalague, Annabelle Martiny et Mahé Renault pour leur bac.
- Baptiste Fernandès et Florent Pozzobon pour leur BTS
- Charlène Poser pour son BP

Autorisation de Sortie du territoire pour mineurs

L'article 371-6 du Code Civil prévoit que « l'enfant quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale est muni d'une autorisation de sortie du territoire signée d'un titulaire de l'autorité parentale »

Ce formulaire comporte les noms, prénoms, date et lieu de naissance de l'enfant mineur. La personne titulaire de l'autorité parentale signataire de l'autorisation doit fournir les mêmes renseignements ainsi que son domicile, sa signature, ses coordonnées téléphoniques et son adresse électronique. Ce formulaire doit être accompagné d'une copie justifiant de l'identité du signataire.

Préserver la qualité de vie des 55 ans et plus

L'ASEPT Sud Aquitaine (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) est une association à but non lucratif agissant pour la prévention santé des seniors.

Elle travaille en collaboration avec des organismes de protection sociale ainsi que des acteurs du territoire, partenaires soucieux de préserver la qualité de vie des 55 ans et plus.

Soutenue par :

- la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail de la Région Aquitaine (CARSAT),
- le Régime Social des Indépendants de la Région Aquitaine (RSI),
- la Mutualité Sociale Agricole Sud Aquitaine (MSA),
- la Mutualité Française Aquitaine,
- la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)
- l'Agence Régionale de Santé

L'ASEPT Sud Aquitaine propose des Conférences-Débats, des Réunions de Sensibilisation et des Ateliers pour Bien Vieillir, entretenir sa Mémoire, avoir une Alimentation équilibrée ou encore Prévenir les chutes.

Au travers de ses actions, l'ASEPT Sud Aquitaine aide les seniors à adopter des comportements sains au quotidien. En modifiant certaines habitudes, chacun peut, en effet, augmenter ses chances de "Bien Vieillir".

Bien vivre son âge, c'est également avoir des relations sociales satisfaisantes. Les activités de l'ASEPT Sud Aquitaine ont donc lieu dans des structures de proximité, pour lutter contre l'isolement.

Une loi pour accompagner la société au vieillissement

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, portée par la ministre des Affaires sociales et de la Santé et la secrétaire d'État auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, donne la priorité à l'accompagnement à domicile.

La loi contient en effet des mesures concrètes visant à améliorer le quotidien des personnes âgées et de leurs proches afin qu'elles puissent vieillir chez elles dans de bonnes conditions :

- l'amélioration de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) à domicile,
- la reconnaissance et le soutien aux proches aidants à travers le droit au répit,
- la réforme du congé de soutien familial qui devient congé de proche aidant,
- de nouvelles aides pour améliorer la prévention de la perte d'autonomie.

Influenza aviaire

RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur vos basses-cours et exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée:

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse-cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse-cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface: eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la DDCSPP des Landes

Pour en savoir plus : <http://AGRICULTURE.GOUV.FR/INFLUENZA-AVIAIRE-STRATEGIE-DE-GESTION-DUNE-CRISE-SANITAIRE>

Atelier Little AZUR

L'atelier LITTLE AZUR (sous la responsabilité de l'association Adour'Ama) est ouvert depuis le 8 novembre.

Atelier proposé par Mme COSTA et Melle LAVIELLE. Il réunit les assistantes maternelles de notre commune, tous les mardis matin à la salle François Mitterrand.

Loisirs créatifs, musique, comptines ou peinture sont au rendez-vous...

Un moment de partage et de convivialité pour les petits de 0 à 3 ans et pour leur nounou !!!

On souhaite pleins de jolis moments et une longue vie à l'atelier...



Fleurir Azur



En ouverture de la cérémonie de remise des prix pour les maisons fleuries qui a eu lieu samedi 8 octobre 2016, Monsieur le Maire a chaleureusement remercié les personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation de la commission et de continuer chaque année à participer à l'embellissement de la Commune grâce à leur implication dans le fleurissement de leur jardin.

Ce moment a également été l'occasion de faire un point d'information sur le label Villages Fleuris. En effet, par le passé, notre Commune comptait régulièrement parmi les lauréats, mais depuis quelques années, aucun prix ne nous est alloué. En effet, les critères de sélection ont évolué, tout comme notre grille, afin de prendre en compte les éléments de manière plus globale :

- La motivation pour l'obtention du label.
- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en oeuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

La commune va donc œuvrer dans l'objectif de pouvoir à nouveau bénéficier de cette reconnaissance, qui plus est, représente une réelle volonté en cohérence avec notre démarche locale d'embellissement du village.

Sara Boyrie a ensuite rappelé que la grille de sélection avait évolué l'année dernière. Elle a également présenté la nouvelle équipe, rejointe pour cette édition de « Fleurir Azur » par des habitants de la Commune pour compléter l'équipe d'élus. Ainsi, nous avons accueilli Mmes Marie MALLET et Christine CHEVARIN-FRASSIN, ainsi que Mr Raymond BRETON.

Pour la tournée 2016, 37 maisons ont reçu un prix et leurs propriétaires se sont vu remettre un diplôme par la commission « Fleurir Azur ». La cérémonie s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, la pluie était au rendez-vous, mais cela n'a pas empêché les Azuriens de se rassembler devant le monument aux Morts pour commémorer tous ensemble l'anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Avant que tout le monde respecte la traditionnelle minute de silence, Monsieur le Maire a tout d'abord déposé une gerbe, et les enfants de nombreux bouquets de fleurs au pied du monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France. Les enfants accompagnés des Azuriens ont entonné la Marseillaise.

Un verre de l'amitié, offert par la Municipalité, a clôturé cette manifestation dans la convivialité.

Agence Départementale d'Informations sur le Logement

Les ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de Gironde et des Landes et le SNAL Aquitaine (Syndicat National des Aménageurs et Lotisseurs) ont souhaité s'associer pour mieux informer l'acquéreur d'un terrain en secteur aménagé, dit « en lotissement ».

Ils se sont associés pour réaliser un guide d'information sur le parcours d'un acquéreur de terrain qui souhaite faire construire sa maison. Ce guide intitulé « **Acheter un terrain aménagé pour faire construire** » a pour objectif d'apporter tous les éléments à savoir à toutes les étapes d'acquisition d'un terrain, tant sur le plan juridique que pratique. Cela va de la signature de la promesse de vente à l'acte authentique mais aussi de la vie du lotissement (association syndicale libre, les charges...).

Pour plus de renseignements ou pour obtenir le guide, contacter :

L'ADIL des Landes à Mont de Marsan – 05 58 46 58 58

www.adil40.fr

ADIL : Les Agences Départementales d'Information sur le Logement de Gironde et des Landes sont à la disposition des habitants de leurs départements pour les informer sur le logement. Juridiquement, leur statut est celui d'une association de droit privé régie par la loi de 1901. Autonomes, possédant leurs propres organes de décision, elles sont cependant membres du réseau national des ADIL. Elles sont agréées par l'ANIL et conventionnées par le Ministère en charge du Logement.

SNAL : Créé en 1980, le Syndicat National des Aménageurs et Lotisseurs est le principal organisme représentant les professionnels de l'aménagement privé en France. Il regroupe plus de 300 sociétés membres, soit 80% de la profession. A ce titre, il est devenu le partenaire incontournable de tous les intervenants à l'acte de bâtir. A ce titre, il représente au mieux les intérêts de ses adhérents ; c'est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics notamment des collectivités locales et des administrations ainsi que des concessionnaires.

Nouveaux services

Prochainement à Azur, une pension féline et canine ouvrira ses portes :

LA COLO DE CAPON

Possibilité également de visite à domicile. Pour toutes questions, Nadège sera ravie de vous renseigner au 06.32.72.20.06. A très bientôt !

Azur Côté Bureau :

C'est un nouveau service s'adressant aux petites entreprises et aux artisans. Forte d'une expérience de plus de 15 ans, Nathalie Forestier vous propose une aide administrative, du secrétariat général et comptable. Pour plus de renseignements vous pouvez la contacter au 05.58.48.19.35 ou par mail : azurcotebureau@gmail.com

Chipy-Chic couture et broderie :

Je vous propose un service retouche, broderie et maintenant repassage sur Azur et Messanges.

Retrouvez-moi à Azur les mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h45 et je suis sur Messanges les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Contact : Madame Sandra ALCAZE : 06.02.19.11.65

Azur : 35 Allée des Chevreuils 40140 AZUR (à côté du Kiné).

Messanges : Laverie du Pey de l'Ancre 2250 Route des Lacs 40660 MESSANGES (entre le Super U et la Boucherie des Lacs)

Etat Civil

Naissances



Louise Gontier, née le 21 juin 2016
Jules Dumora, né le 21 juin 2016
Charlie Dauga, né le 10 juillet 2016
Willow Rogez Giraudeau, née le 17 juillet 2016
Léo-Paul Labèque, né le 4 septembre 2016
Luis Pallin, né le 13 novembre 2016

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Jennifer Dinclaux et David Morosi, le 20 août 2016.
Caroline Alexandre Pedro et Frédéric Labatut, le 17 septembre 2016

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Jeanne Lacour décédée le 8 juillet 2016. Elle avait, avec son mari, rejoint Azur pour passer sa retraite.

Agnès Faisancieu décédée le 18 juillet 2016. Elle était l'employée de Mairie chargée de la garderie et du ménage des écoles durant de longues années.

Didier Calcos décédé le 25 septembre 2016. Il participait aux activités de plusieurs associations. Il savait se rendre disponible et était très apprécié de tous.

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La vie des Associations

Comité des Fêtes



Cette première année, pour le nouveau bureau et ses membres, se termine. Nous avons essayé de faire cette transition en douceur, en essayant d'intégrer les nouveaux membres.

En effet, « les anciens », ont essayé de partager leur expérience. Des points, sont forcément à améliorer, car il faut un peu de temps pour que tout se mette en place, mais nous avons réalisé sans encombre, 3 lotos, 2 sardinades ainsi que les fêtes d'Azur.

Nous vous remercions encore une fois pour votre participation à ces animations.

Comme vous avez dû remarquer, quelques nouveautés sont apparues cette année et nous essayerons de les renouveler dans le futur en espérant encore une meilleure participation (on compte sur vous pour faire circuler autour de vous).

Le premier changement était les sardinades le samedi au lieu du vendredi. Ensuite, pour les fêtes d'Azur, nous avons essayé d'améliorer certains moments, pour les dynamiser un peu plus, sans pour autant toucher à la structure des fêtes. Le vendredi soir, nous avons fait une scène ouverte. Un groupe est venu partager ce moment avec nous. On espère que l'année prochaine d'autres viendront. Le samedi midi, le concours du lancer d'espadrilles fût un excellent moment de rigolade. Le samedi après-midi, un tournoi de foot à 7 a eu lieu dans la bonne humeur, 3 équipes étaient présentes. Nous en espérons également un peu plus l'année prochaine. Enfin, le dimanche midi, nous avons remis la course à la valise au programme. Durant cette course pleine de surprises, nous avons beaucoup rigolé. Des choses seront améliorées l'année prochaine pour rendre cette activité encore plus sympathique.

Le samedi 28 janvier 2017 à 18h30 à la salle François Mitterrand, nous ferons l'assemblée générale. Si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'association, elles seront les bienvenues.

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Gym'Azur

C'est en grande forme, après la reprise de la onzième saison, que les membres de l'association vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2017.

Syndicat Initiative

Le bel été :

La première saison du Syndicat d'Initiative dans ses nouveaux locaux vient de se terminer. Nous avons accueilli Myriam au début du mois de juillet pour s'occuper des nombreux estivants et c'est plus de 400 familles qui ont franchi les portes à la recherche de renseignements ou de documentation.

Le plan du village situé sur la place de la mairie et remis à jour, a permis, nous l'espérons, de se repérer plus facilement.

La fontaine St Jean :

Un pupitre a été installé fin juin par la Communauté de Communes. Vous pouvez y lire un petit historique du lieu et un rappel des vertus de son eau.

Concours photos :

Il y a malheureusement eu peu de participation. Nous avons néanmoins remis le bon cadeau à Monsieur David Latastère pour le remercier de ses superbes clichés. Il pourra déguster un repas pour deux personnes dans un restaurant d'Azur.

La balade gastronomique, un grand moment de partage et de convivialité :

Initialement annoncée le 10 septembre, nous avons dû la reporter à cause du risque d'incendie. C'est donc le 24 septembre que nous avons accueilli les 55 personnes inscrites. Le départ s'est fait devant le Syndicat d'Initiative vers 18h00.

Un club de marche de Sanguinet nous a rejoints pour l'occasion, et de nombreux échanges ont eu lieu avec les Azuriens.

Nous avons fait redécouvrir des endroits emblématiques d'Azur, en dégustant à chaque arrêt divers produits du terroir, fournis par des producteurs locaux. Des explications ou contes ont animé les différentes étapes. Nous avons terminé tous ensemble au pas de tir à l'arc d'été pour déguster les desserts, il était plus de 23h00.

Le rythme de marche fut donc extrêmement soutenu 6km en 5h00 !!!

Les places étant limitées à 50, de nombreuses personnes n'ont pas pu s'inscrire. Nous essayerons donc de renouveler cette animation autour d'un nouveau thème.

Nous tenions à remercier l'ensemble des personnes qui ont aidé à la préparation, au bon déroulement et à l'intendance de cet événement, ainsi que le prêt de locaux ou de matériel.

Les gobelets écolocup pour les manifestations organisées sur la commune :

Vous avez pu découvrir ces gobelets lors du repas du dimanche des fêtes d'Azur, organisé par Les Amis d'Azur. L'objectif est de privilégier l'éco responsabilité et leur utilisation devra devenir automatique lors des diverses animations organisées par la Commune et les associations communales.

Piste cyclable Azur/Soustons :

Le projet se concrétise et verra le jour au mois de juin. Le départ se fera sur la gauche du camping Azurivage pour arriver au niveau de la Pointe des Vergnes à Soustons.

Le parcours sera jalonné de panneaux thématiques, expliquant les diverses activités ayant un rapport avec le lac, la faune la flore, ou le patrimoine.

Toute l'équipe vous souhaite de très joyeuses fêtes de Noël !!!

Les Archers d'Azur



Une nouvelle année a commencé pour les Archers d'Azur le 7 septembre 2016. Comme l'année dernière, il y a 2 entraînements par semaine :

- le mercredi de 16h à 17h30 pour les jeunes et de 17h30 à 19h30 pour les adultes
- le vendredi de 18h à 20h pour les adultes et certains jeunes qui ne peuvent pas venir le mercredi.

Actuellement, nous sommes une trentaine d'archers et nous sommes obligés d'arrêter les inscriptions faute de place dans la salle pour les entraînements.

Nous remercions les personnes qui louent la salle le weekend et qui nous autorisent à l'utiliser quand-même le vendredi soir pour l'entraînement.

Nous avons organisé une journée de travaux au terrain où nous avons fait 2 cibles supplémentaires, restauré les autres, rangé le local... Le soir même a eu lieu l'Assemblée Générale du club. Nous sommes allés aussi à l'Assemblée Générale de la Nouvelle Aquitaine à Talence le 15 octobre et l'AG du Comité des Landes à Hagetmau le 23 octobre.

Résultats sportifs du tir en salle à 18m :

- Pontenx les Forges : Baptiste 1^{er}, Pierre 2^{ème}, Jean-Marie 3^{ème}, Guillaume 11^{ème}, Yann 2^{ème}
- Messanges : Jean-Marie 4^{ème}, Baptiste 5^{ème}, Pierre 7^{ème}, Guillaume 10^{ème}, Maxime 16^{ème}, Ynn 1^{er}, Virginie 2^{ème}, Mari-Pierre 1^{ère}, Valentin 1^{er}
- Boucau Tarnos : Pierre 2^{ème}, Baptiste 3^{ème}, Marie-Première 2^{ème}
- Dax : Pierre 3^{ème}, Jean-Marie 5^{ème}, Baptiste 7^{ème}, Guillaume 13^{ème}, Maxime 21^{ème}, Yann 2^{ème}, Enzo 1^{er}, Virginie 5^{ème}, Marie-Pierre 1^{ère}
- Saint Pierre du Mont : Pierre 2^{ème}, Jean-Marie 3^{ème}, Guillaume 6^{ème}, Yann 1^{er}, Valentin 1^{er}
- Hagetmau : Pierre 1^{er}, Marie-Pierre 1^{ère}, Valentin 1^{er}

Comme vous pouvez le remarquer, très bonne participation des archers en compétition et très bons résultats ; beaucoup de podiums.

Le 26 et 27 novembre a eu lieu le Marché de Noël. Nous avons participé en tenant une buvette. Nous remercions les personnes qui sont venues nous voir et qui nous l'espérons ses sont régalingées avec les pâtisseries des Archers.

Les Archers d'Azur vous souhaitent de bonnes fêtes et une très bonne année 2017.

Tricot

Pour la première fois l'atelier tricot d'Azur a participé au Marché de Noël fin novembre. Nous avons été agréablement surprises du succès rencontré par nos créations.

Depuis plus de 2 ans, nous nous réunissons dans une salle de la Mairie (merci Monsieur le Maire) le lundi et le jeudi de 14h30 à 17h00.

Aucune cotisation n'est demandée. La porte est ouverte aux débutantes ainsi qu'aux tricoteuses confirmées. Ambiance conviviale avec fous rires et petit goûter.

Bienvenue à tous et à toutes.

Les Amis d'Azur

Cette fin d'année est calme pour notre association. En effet tout est à venir, un repas de remerciements sera organisé dans les prochains mois afin de passer un moment de convivialité en compagnie des personnes indispensables à la réalisation de la mayade et du repas du dimanche à midi des fêtes.

Une réflexion est aussi en cours pour organiser une sortie avec les jeunes. Cette sortie aura lieu au printemps avec le retour des beaux jours. Nous pourrions ainsi nous réunir avant la mayade.

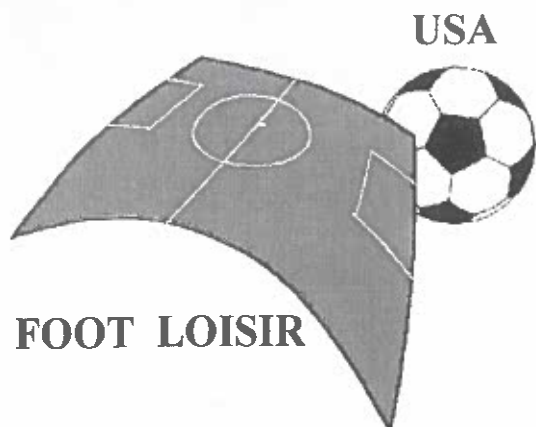
Cet été nous avons organisé pour la seconde fois le repas du dimanche à midi des fêtes, qui a réuni plus de 400 personnes. Une quarantaine de jeunes ainsi que de nombreux bénévoles étaient mobilisés pour travailler. Merlu mayonnaise et cochon de lait à la broche étaient au menu. Durant le repas une quinzaine de voitures anciennes étaient exposées. Nous tenons à remercier le club d'Auto Moto Addiction de Soustons pour leur participation. Ensuite, pour clôturer la journée, petits et grands ont pu participer à un ventriglisse géant.

Cet événement a de nouveau plu. Nous vous remercions d'avoir participé cette année encore en si grand nombre à ce moment de convivialité qui a permis de clôturer les fêtes dans la joie et la bonne humeur.

L'assemblée générale aura lieu en début d'année 2017. Lors de cette assemblée un point sera fait afin de faire participer les nouveaux jeunes de la commune dans l'association. Une convocation leur sera délivrée après l'assemblée afin de se réunir avant la mayade.

La mayade aura lieu le samedi 6 mai 2017 à la salle François Mitterrand. Nous espérons cette année vous voir aussi nombreux que l'année passée.

Les amis d'Azur vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.



Depuis le début de la saison, nous disputons environ 1 match par mois.
L'équipe est jeune et dynamique.
Nouveaux et anciens joueurs s'entendent très bien.
Les matchs ainsi que les entrainements se déroulent dans une très bonne ambiance.
Les entrainements ont toujours lieu le samedi à 15h00 lorsqu'il n'y a pas de match prévu.

Le président, le bureau et les joueurs remercient tous les Azuriens pour l'accueil qui leur est réservé lors de leur passage pour la vente des cartes de membre honoraire.

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participées à nos différentes manifestations ainsi que les bénévoles qui aident à l'organisation des activités et repas du club.

QUELQUES DATES À RETENIR POUR 2017 :

- * **Samedi 11 février** : Repas du foot à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, ouvert à tous.
- * **Samedi 22 avril** : Voyage à Bordeaux à l'occasion du match de ligue 1 opposant Bordeaux à Bastia.
(Nombre de places limitées, inscrivez vous rapidement).
- * **Samedi 10 juin** : de 13^H 00 à 18^H 00 : Tournoi de foot suivi d'un repas à 20^H 30, à l'Espace François Mitterrand, réunissant les participants ainsi que toutes les personnes d'Azur et des environs désirant se joindre à nous.
- * **Samedi 18 août** : 19^H 30 : Repas spectacle, sur le stade municipal, avec la troupe « LES ANNEES BOUM ».

BONNES FÊTES ET BONNE ANNÉE à TOUS.



SCRABBL'AZUR

Le club de Scrabble a rouvert ses portes en septembre, endeuillé par le décès de Pierre, notre teneur de tableau. Toujours jovial, boute en train, discret, disponible, il nous manque beaucoup. Nous pensons aussi à Jaqueline, sa femme, qui courageusement a repris le chemin d'Azur. Toutes nos pensées vont vers toi, notre amie.

Les parties ont toujours lieu le mardi à 14h animées par Gaston notre Président, et Monique et Simone qui assurent aussi l'arbitrage. Nous leur disons un grand merci à tous les trois.

Deux nouvelles joueuses jeunes, talentueuses viennent grossir notre effectif et pensent se licencier bientôt. Cela nous fait plaisir.

Le Président stimule ses joueurs et souhaiterait un peu plus de participation aux différents tournois.

Le scrabbleur est un être sensible et accrocheur. Il joue d'abord pour le plaisir mais aussi pour la satisfaction ressentie après une bonne performance. Ce jeu devient vite une passion.

Et si vous vous lanciez un défi, celui de venir vivre quelques parties avec nous ? Nous recevons des curistes, des joueurs de club voisins et pourquoi pas vous ??

Le goûter clôture l'après midi, donnant lieu à des échanges intéressants. Merci aux pâtisseries.

N'oublions pas de signaler que la municipalité, toujours à notre écoute, nous prête gracieusement la salle.

Bonne fin d'année à tous et tous nos vœux pour 2017.

Après les fêtes un peu de « désintox » et consommez des « sardines » riches en produits dopants et conseillées aux « radines » (anagramme)

phosphore : intelligence NONUPLEE

Oméga 3 : santé au TOP

huile d'olive : mémoire QUADRUPLEE

Alors bonne reprise des séances le Mardi 3 janvier 2017



**CLUB
DES RETRAITES D'AZUR**

Les bonnes volontés du club avaient concocté un programme qui promettait pour la reprise le quinze septembre . Et en plus il faisait beau pour notre balade sur l'Adour . A huit heures les trente sept participants se sont retrouvés devant la salle F Mitterrand et direction Bayonne . Le temps de laisser les voitures se garer et tout le monde est prêt pour l'embarquement à neuf heures et demie . Le "Coursic" ,seul bateau de croisière de l'Adour , remonte tranquillement le fleuve pendant que son capitaine commente le paysage et l'histoire du fleuve plusieurs fois dévié et canalisé . Les commentaires du capitaine ,très cultivé et un tantinet chauvin (il est Basque et ça se voit) nous accompagnent jusqu'au confluent de la Bidouze que nous empruntons jusqu'à Guiche .

Après le repas pris dans ce village plus béarnais que basque, une petite promenade digestive et c'est le retour toujours aussi intéressant avec les commentaires sur la rive landaise (l'Adour est la "frontière") . Récupération des voitures et retour à Azur .

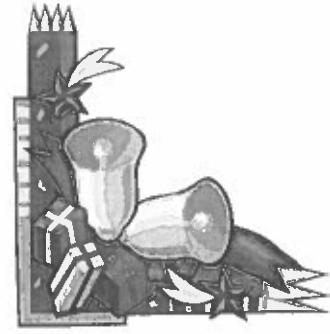
Au mois d'octobre nouveau dépaysement ,pas très loin ,à Léon au" clos du pigne mitche " chez Nicolas .Cinquante quatre convives avaient fait le déplacement pour apprécier les buffets et la paella dans ce cadre magnifique .Après le repas promenade découverte pour certains et jeu de boules pour les autres . Les aménagements au bord du lac sont à voir . La pluie a un peu écourté promenade et pétanque mais tous étaient satisfaits de la journée .

En novembre ,encore une sortie ,celle la à Dancharia pour consacrer à la tradition des courses mais aussi pour se retrouver autour de la table de la cidrerie .Les trente quatre convives se sont bien réchauffés pendant que la pluie tombait dru à l'extérieur . Le retour agrémenté de l'épisode portefeuille nous ramena à Azur vers dix huit heures .

En décembre le gouter de Noël va marquer le début des fêtes que je souhaite joyeuses à tous

A bientôt

Jean Coupaye



Michel Laussu, Maire d'Azur

Et

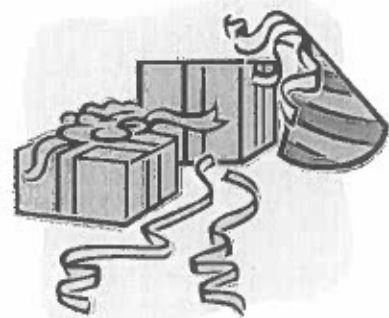
son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter à la présentation

des vœux du nouvel an,

le samedi 14 janvier 2017 à 17h30

à la Salle Espace François Mitterrand.







Bulletin élaboré par la Mairie d'Azur

Tél. 05 58 48 13 06 - Fax 05 58 48 07 99 - Email : mairie.azur@wanadoo.fr - Site : www.mairie-azur.fr